



***Moins de CRS, plus de CNRS !
LIBÉRONS LA RECHERCHE PUBLIQUE !***

La résistance continue, le mépris aussi...

Personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, refusant la politique régressive du gouvernement dans notre secteur, nous étions mobilisés ces derniers jours dans les manifestations et à l'occasion de la tenue des CA (Conseil d'Administration) des EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique). cf. au verso.

Au cœur de nos revendications : l'arrêt du démantèlement de nos organismes de recherche et le retour immédiat des 1030 postes supprimés au budget 2009, puis la négociation d'un plan de créations d'emplois au lieu des suppressions supplémentaires déjà programmées jusqu'en 2011 !

Dans le même temps, 3000 chômeurs supplémentaires en France chaque jour... Ce gouvernement proclame que la formation et la recherche sont pour lui la priorité pour préparer les emplois de demain. Cherchez l'erreur ! La politique du mensonge permanent, cela suffit.

V. Péresse ne veut rien céder sur le fond...

Lors de la rencontre avec les organisations syndicales et associatives le 30 mars elle a confirmé sa volonté de ne rien lâcher sur le fond, tout au plus se sent-elle obligée de concéder quelques miettes sur les moyens :

Elle est prête à compenser le coût des 130 chaires "jeunes enseignants-chercheurs" pour qu'elles ne conduisent pas à 130 suppressions d'emplois de chercheurs dans les organismes mais elle refuse de remettre en cause la philosophie même de ces postes d'enseignants-chercheurs "d'élite" et maintient les 900 suppressions d'emplois techniques et allocations de recherche.

Elle affirme le principe que tout contrat d'objectifs entre l'Etat et les organismes doit comporter un engagement de l'Etat sur les moyens, mais refuse de s'engager sur un plan de créations d'emplois ni même sur l'abandon des suppressions d'emplois prévues...

Elle se dit prête à augmenter encore la part réservée aux "projets blancs" dans les financements de l'ANR (jusqu'à 50 %, histoire de s'allier les bonnes grâces de certains DUs du CNRS), mais pas question de transférer les crédits de l'ANR aux organismes et aux universités pour leur donner des emplois durables et des crédits récurrents...

Quant au démantèlement des EPST, elle ne peut pas l'arrêter car selon elle il n'a jamais commencé et il n'est pas du tout dans l'intention du gouvernement ni de N. Sarkozy !

Tous les personnels seraient donc victimes d'une hallucination collective ?!

Et l'agenda des "réformes" continue imperturbablement :

Cette semaine le CTPMESR est convoqué pour l'adoption du nouveau contrat doctoral avec salaire à la carte. C'est la première étape de la généralisation de l'individualisation des rémunérations pour tous les personnels, que la ministre compte poursuivre avec la mise en place de la "prime d'excellence scientifique" pour les chercheurs et de la PFR (Prime de Fonctions et de Résultats) pour les autres corps.

Si on laisse passer une réforme qui pose comme principe que le salaire du doctorant-CDD peut être négocié de gré à gré entre lui et son laboratoire d'accueil (le ministère ne fixant qu'un salaire-plancher), alors comment pourra-t-on empêcher l'extension de l'individualisation des rémunérations à tous les agents, CDD ou titulaires ? La rémunération de chacun deviendra ainsi fonction de l'importance des ressources propres du labo où il travaille et du bon vouloir du DU ou du chef de service...

Vous avez dit "statut", "égalité de traitement des agents quelle que soit la discipline ou le domaine de recherche", "indépendance de la recherche et de l'expertise publiques" ?!!

Face à « l'immobilisme auto-satisfait » de V Péresse, continuons d'exiger :

- **Le retrait du projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs et celui de contrat doctoral,**
- **Le retrait de l'actuel projet de réforme de la formation des enseignants et des concours,**
- **La restitution des emplois supprimés, et un plan pluriannuel de créations d'emplois,**
- **L'arrêt du démantèlement des organismes de recherche**

Et inventons ensemble les moyens d'imposer un changement de cap !

L'écho des CA

Le jeudi 26 mars :



Au CNRS, le CA s'est tenu partiellement, à la sauvette, dans une autre salle, ce qui a provoqué l'occupation du siège du CNRS par les manifestants en colère, et la fuite des membres du CA... A écouter, en direct, sur :

<http://occupationcnrs.blogmilitant.com/>

Les manifestants demandaient le retour des 1030 postes supprimés avant de partir. Réponse de la gouvernance du CNRS et du gouvernement : l'envoi des CRS à 22h30.

Domage que les syndicats représentés au CA du CNRS (dont SUD-Recherche-EPST ne fait pas partie) n'aient pas été plus déterminés pour empêcher ce CA de se tenir !

Au Cemagref, les personnels massés devant le CA, forts de l'élection des 3 représentants du personnel de la liste intersyndicale "Cemagref en lutte pour un EPST durable" n'ont pas cédé, Malgré les pressions de la direction (invoquant notamment le fait que les CA du CNRS et de l'INSERM n'avaient pas été bloqués) et le CA n'a pu se tenir...

Mais le DG et les tutelles refusent toujours de renégocier le contrat d'objectifs scélérat signé le 22 janvier. Leur seule réponse : désormais on réunira le CA ailleurs !



Le jeudi 2 avril, c'était au tour du CA de l'INRA d'être réuni pour entériner la dilution de l'Institut dans un consortium agronomique à visée essentiellement appliquée, la partie la « moins finalisée » de l'INRA rejoindrait ensuite un Institut du Vivant (rapport Godet)... En dépit de l'opposition des personnels, le gouvernement et la direction de l'INRA ont imposé le vote du décret instituant ce « conTortium » (tant il s'agit d'une contorsion de la DG de l'INRA qui s'illusionne en croyant échapper ainsi à la destruction générale des EPST).

Comme au CNRS fin 2008, la réunion a été délocalisée au dernier moment et s'est tenue sous haute protection policière. La DG a le culot d'annoncer au personnel que le CA s'est réuni sans dispositif de sécurité particulier ! Preuve qu'il ne faut pas s'y fier !

